

« Nous devons rester attentifs aux dérapages »

Plusieurs élus et représentants annexes, comme l'Association pour une gestion durable de l'énergie (Ageden), étaient présents à la préfecture pour l'occasion. C'est d'ailleurs l'un d'entre eux, Franck Rebuffet-Giraud, maire de Saint-Jean-le-Vieux, qui a livré ses premières réactions. « Certains de mes concitoyens me disent : "Les appareils labellisés Flamme verte 7 étoiles, on les trouve peu, et les 800 € de prime ne sont souvent pas suffisants." »

« Diffuser l'information auprès des particuliers et des professionnels est un enjeu central », a répondu la direction régionale de l'Ademe.

Informé en amont les professionnels sur les bonnes pratiques

Une communication d'autant plus importante qu'elle doit permettre d'éviter les abus sur les prix proposés notamment.

Un club de professionnels doit également voir le jour en mars à l'initiative de l'État et de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). L'enjeu est d'informer en amont les professionnels (vendeurs et installateurs d'appareils, vendeurs de bois bûche) sur les bonnes pratiques.

« La préoccupation, c'est surtout les grandes surfaces », a affirmé l'Ademe. « Les petits industriels ne sont pas ceux qui posent problème. » Un observatoire se met également en place.

« Nous devons rester attentifs aux dérapages, notamment pour celles et ceux qui sont dans la précarité énergétique, a ajouté Christophe Ferrari, président de la Métropole grenobloise. Il ne faut pas les laisser en dehors du dispositif. »